

Chypre

Le programme antimines

Depuis 1974, Chypre est divisée en deux par une zone tampon contrôlée par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP). Cette zone tampon occupe trois pour cent de la surface de l'île et comprend quelques-unes des terres agricoles les plus fertiles. Elle mesure 180 kilomètres de long et sa largeur varie entre trois mètres et sept kilomètres. Au cours du conflit opposant les Grecs aux Turcs chypriotes, les deux parties ont installé des champs de mines à l'intérieur et à l'extérieur de la zone tampon.

Les détails du programme

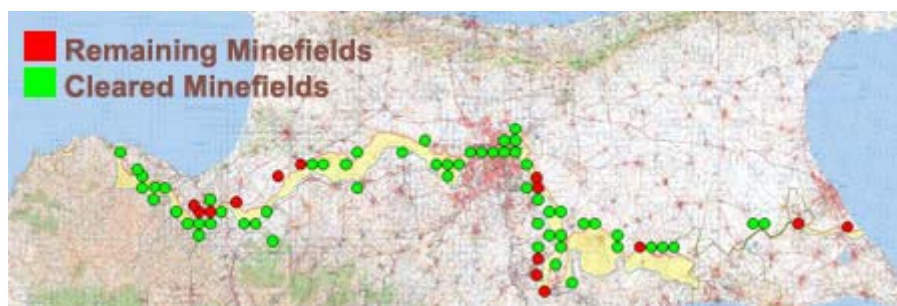
Le programme de lutte antimines à Chypre a commencé en 2004 et est mis en œuvre par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) conjointement avec l'UNOPS et en étroite collaboration avec les forces de maintien de la paix des Nations Unies. Le programme de lutte antimines entre actuellement dans la phase finale de déminage à l'intérieur de la zone tampon grâce aux dons de valeur égale de la part du gouvernement chypriote et de l'Union européenne, représentant au total une somme de 6,84 millions de dollars.



L'UNOPS, pour le compte du Programme des Nations Unies pour le développement, propose plusieurs fonctions de soutien permettant le bon déroulement des opérations. L'UNOPS peut prendre en charge l'achat de biens et de services, la gestion de contrats, la gestion de programmes et le contrôle de qualité, l'administration financière et enfin, fournir du personnel hautement formé et spécialisé afin de réaliser le programme.

Les résultats

L'UNOPS a fait appel aux services de quatre équipes de déminage à la main, chacune comprenant 10 démineurs, un chef d'équipe et un infirmier. Au total, 83 pour cent des terres contaminées par les mines ont déjà été déblayés. Depuis 2004, 17 000 mines ont été détruites.



La Carte des terres chypriotes contaminées par les mines, janvier 2010

Le déminage de la zone tampon a facilité l'ouverture de plusieurs points de passage ayant permis d'accroître la mobilité des Chypriotes et de renforcer le développement économique des deux côtés. Le programme de lutte antimines a également permis d'assister les deux parties à remplir leurs obligations légales envers le Traité d'Ottawa, dont la Turquie et Chypre sont tous deux signataires.

Outre des capacités de déminage, le Centre de lutte antimines fournit des informations de base relatives aux risques liés aux mines aux membres du personnel militaire des Nations Unies, régulièrement amenés à travailler à proximité des champs de mines dans la zone tampon.

L'avenir

Certaines mines antichars disposent de dispositifs antimanipulation empêchant leur neutralisation. Ainsi, afin de garantir la sécurité des démineurs, toutes les mines sont extraites à distance, ce qui a fortement ralenti le processus de déminage. L'arrivée en 2010 d'une équipe de déminage mécanique contribuera grandement à l'accélération du processus et aidera le programme à atteindre son objectif qui vise à déminer entièrement la zone tampon d'ici 2011.

Il existe également des champs de mines en dehors de la zone tampon. Le programme tente donc d'obtenir d'autres financements et accords avec les autorités afin de déblayer ces champs de mines dans le but plus général de déminer l'ensemble du pays.